

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

SECONDE MATIÈRE

Date de dernière mise à jour : 12/07/2026

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Services (ci-après « **CGS** ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société SECONDE MATIÈRE, société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 992 496 299, sise 55 rue Grignan, 13006 Marseille (ci-après la « **Plateforme** »), accessible à l'adresse <https://secondematiere.com>, met en relation des vendeurs (ci-après les « **Vendeurs** ») et des acheteurs (ci-après les « **Acheteurs** ») souhaitant respectivement céder et acquérir des Articles relevant des univers du textile, de la confection et de la mode circulaire, tels que des tissus, cuirs, mercerie, accessoires, renforts, structures, outils et consommables (ci-après l(es) « **Article(s)** »).

La société SECONDE MATIÈRE agit en qualité d'opérateur de plateforme en ligne au sens de l'article L.111-7 du Code de la consommation et d'intermédiaire technique mettant en relation des Vendeurs et des Acheteurs, pour les Transactions conclues directement entre Utilisateurs de la Plateforme. Dans ce cadre, elle n'est pas partie au contrat de vente conclu entre le Vendeur et l'Acheteur, lequel est formé directement et exclusivement entre ces derniers.

SECONDE MATIÈRE se réserve toutefois la possibilité de proposer elle-même des Articles à la vente sur la Plateforme, ou d'intervenir dans la vente d'Articles qui lui sont confiés par des tiers, notamment dans le cadre d'opérations de dépôt-vente. Dans ces cas, SECONDE MATIÈRE agit en qualité de Vendeur au sens des présentes Conditions Générales de Services et assume à ce titre les obligations et garanties applicables à tout Vendeur.

Les présentes CGS s'appliquent à toutes les ventes conclues par l'intermédiaire de la Plateforme, qu'il s'agisse de ventes entre professionnels et consommateurs (B2C), entre consommateurs (C2C) ou entre professionnels (B2B).

Les présentes Conditions Générales de Services constituent le cadre contractuel applicable aux transactions réalisées entre Vendeurs et Acheteurs par l'intermédiaire de la Plateforme.

1. DÉFINITIONS

- « **Acheteur** » : toute personne physique ou morale, agissant à titre professionnel ou non professionnel, procédant à l'achat d'Articles via la Plateforme.
- « **Annonce** » : toute publication effectuée par un Vendeur sur la Plateforme en vue de proposer à la vente des Articles.
- « **Article(s)** » : désigne les tissus, cuirs, mercerie, accessoires, renforts, structures, outils, consommables et tous autres produits ou matériaux relatifs à la confection textile proposés à la vente par les Vendeurs sur la Plateforme.
- « **Consommateur** » : toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, au sens de l'article liminaire du Code de la consommation.

- « **Contenu Illicite** » : tout contenu ou Article contraire aux lois et règlements en vigueur, notamment en matière de contrefaçon, propriété intellectuelle, concurrence déloyale, sécurité des produits, réglementation REACH, réglementation CITES ou toute réglementation applicable aux matières textiles, cuirs et accessoires.
- « **Livraison** » : transfert au profit de l'Acheteur de la possession physique ou du contrôle de l'Article vendu.
- « **Plateforme** » : le site internet SECONDE MATIÈRE accessible à l'adresse <https://secondematiere.com>.
- « **Professionnel** » : toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel, au sens de l'article liminaire du Code de la consommation.
- « **Transaction** » : toute opération de vente d'Article(s) conclue entre un Vendeur et un Acheteur par l'intermédiaire de la Plateforme.
- « **Vendeur** » : toute personne physique ou morale, agissant à titre professionnel ou non professionnel, proposant des Articles à la vente sur la Plateforme, y compris, le cas échéant, SECONDE MATIÈRE elle-même lorsqu'elle agit en cette qualité conformément au Préambule des présentes.

2. ACCÈS AU CATALOGUE DES ARTICLES – CARACTÉRISTIQUES DES ARTICLES

L'Acheteur peut consulter le catalogue des Articles proposés à la vente par les Vendeurs sur la Plateforme accessible à l'adresse <https://secondematiere.com>.

Les caractéristiques essentielles des Articles faisant foi sont celles qui sont publiées sur la fiche Annonce accessible sur la Plateforme au moment de la commande, sous la responsabilité du Vendeur.

L'Acheteur est informé que la disponibilité des Articles présentés au sein du catalogue est déterminée par chaque Vendeur : les Articles sont disponibles dans la limite des stocks indiqués dans les Annonces.

3. COMMANDE DES ARTICLES

3.1. Identification préalable

Pour passer commande sur la Plateforme, l'Acheteur doit créer un Compte Utilisateur. La commande s'effectue exclusivement sur la Plateforme ; aucune commande par téléphone ou par courrier électronique direct n'est acceptée.

3.2. Enregistrement et validation de la commande

L'Acheteur sélectionne le ou les Articles souhaités, vérifie son panier, choisit ses modalités de livraison, puis clique sur le bouton « Procéder au paiement » (ou toute expression analogue manifestant clairement une obligation de paiement conformément à l'article L. 221-14 du code de la consommation) pour valider définitivement sa commande.

3.3. Acceptation des CGS

Pour valider sa commande, l'Acheteur doit cliquer sur le bouton « Procéder au paiement ». Ce clic vaut reconnaissance par l'Acheteur d'avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Services et des Conditions Générales d'Utilisation, accessibles via les liens prévus à cet effet sur la page de commande, ainsi que de la Politique de confidentialité de la Plateforme, et emporte acceptation de celles-ci.

3.4. Effets de la commande

Toute commande vaut acceptation expresse et définitive du prix et des caractéristiques essentielles des Articles tels qu'indiqués au moment de la commande sur la Plateforme.

3.5. Accusé de réception et confirmation

Un courriel de confirmation accusant réception de la commande est envoyé sans délai à l'Acheteur par la Plateforme à l'adresse électronique indiquée lors de la commande. Cet email contient un récapitulatif de la commande (Articles commandés, prix, modalités de livraison) ainsi que les informations relatives au droit de rétractation prévues à l'article 6 des présentes, ces dernières informations étant réputées fournies sur support durable au sens de l'article L.221-13 du Code de la consommation. Les Conditions Générales de Services et les Conditions Générales d'Utilisation demeurent accessibles à tout moment via les liens figurant sur la Plateforme.

3.6. Indisponibilité des Articles

En cas d'indisponibilité d'un Article après passation de la commande ou de délais d'expédition dépassé huit (8) jours la commande est annulée de manière automatique.

L'Acheteur reçoit un email l'informant de l'annulation de la commande et le remboursement intervient selon les modalités prévues à l'article 4.

3.7. Suivi de la commande

Pour toute question relative au suivi d'une commande, l'Acheteur est invité à formuler sa demande depuis le formulaire de contact disponible à l'adresse <https://secondematiere.com/contact> ou via email à l'adresse contact@secondematiere.com

Le suivi est également disponible dans l'espace personnel de l'Acheteur et/ou via le lien de suivi transporteur transmis par voie électronique.

4. MODIFICATION ET ANNULATION D'UNE COMMANDE

Sans préjudice des dispositions relatives au droit de rétractation de l'Acheteur, celui-ci est informé que toute demande de modification ou d'annulation d'une commande enregistrée et validée conformément à l'article 3 ci-avant ne sera pas prise en compte.

Le Vendeur se réserve le droit de procéder à l'annulation d'une commande en cas d'indisponibilité des stocks. Le cas échéant, aucun paiement ne sera dû par l'Acheteur et un remboursement sera effectué via la solution de paiement Stripe en cas de prélèvement.

5. TRANSPORT ET LIVRAISON

5.1. Zones desservies

Les Articles peuvent être livrés dans les pays et territoires suivants : France.

Ne sont pas desservies les zones suivantes : DOM-TOM.

5.2. Modes de livraison

À la demande de l'Acheteur, la livraison est effectuée, selon les options proposées par le Vendeur au moment de la commande :

- par transporteur UPS, dans le cadre d'une prestation dite « site à site » (enlèvement de l'Article au lieu indiqué par le Vendeur et livraison à l'adresse indiquée par

l'Acheteur) ; cette option est proposée par défaut pour tout Vendeur et ne peut être désactivée par celui-ci ;

- en Point Relais, via le réseau Mondial Relay, lorsque cette option a été activée par le Vendeur.

Certains Articles, en raison de leurs dimensions ou de leur poids, ne peuvent être expédiés qu'au moyen de la prestation UPS « site à site », à l'exclusion de tout dépôt en Point Relais.

Seconde Matière assure, pour le compte des Vendeurs, la gestion des expéditions et l'émission des bordereaux de livraison auprès des transporteurs partenaires.

5.3. Frais de livraison

Les frais de livraison sont indiqués à l'Acheteur avant la validation de la commande, en fonction du mode de livraison choisi, du poids et des dimensions de l'Article tels que déclarés par le Vendeur, et de la destination.

Ces frais sont calculés par Seconde Matière sur la base des informations et dimensions communiquées par le Vendeur au moment de la publication de l'Annonce. Le Vendeur est seul responsable de l'exactitude de ces informations. En cas d'inexactitude entraînant un ajustement tarifaire ou un refus de prise en charge par le transporteur, le Vendeur supporte la différence de frais correspondante.

5.4. Délais de livraison

Le Vendeur doit envoyer le colis dans un délai de huit (8) jours à compter de la confirmation d'achat. À défaut la commande sera automatiquement annulée par Seconde Matière.

Les délais communiqués par le transporteur sont indicatifs. Le Vendeur et Seconde Matière ne peuvent être tenu responsable en cas de dépassement de ces délais indicatifs.

Des retards peuvent néanmoins se produire en cas de circonstances imprévues ou pour des raisons liées au lieu de livraison et sont la responsabilité du Transporteur.

5.5. Suivi d'expédition

L'Acheteur reçoit un e-mail de confirmation d'expédition comportant, le cas échéant, un numéro de suivi et/ou un lien vers l'interface de suivi du transporteur. Le suivi de la commande est également accessible à tout moment depuis l'espace personnel de l'Acheteur sur la Plateforme.

5.6. Réception des Articles

À la livraison, il appartient à l'Acheteur de vérifier l'état du colis et des Articles.

En cas d'avarie apparente (colis endommagé, ouvert), l'Acheteur est invité à refuser le colis ou à émettre des réserves précises auprès du transporteur, puis à en informer la plateforme dans les 48h suivant la réception de l'Article via l'espace de suivi de commande. Seconde Matière prend en charge, pour le compte du Vendeur, les démarches de réclamation auprès du transporteur concerné. À défaut de contestation dans le délai prévu à l'article 7.6, la Transaction est considérée comme non contestée dans les conditions dudit article.

5.7. Transfert des risques

Les risques de perte et d'endommagement sont transférés à l'Acheteur lorsqu'il (ou le tiers qu'il a désigné) prend physiquement possession des Articles.

5.8. Impossibilité de livraison/retrait en Point Relais

En cas d'absence à l'adresse de livraison, un avis de passage peut être déposé et un nouveau passage ou un retrait en point de proximité proposé.

Pour les livraisons en Point Relais, le colis est tenu à disposition pendant le délai indiqué par le transporteur. À l'issue de ce délai, le colis est retourné au Vendeur.

En cas de retour pour non-réclamation ou adresse incomplète, le Vendeur peut proposer soit la réexpédition (aux frais de l'Acheteur si la cause lui est imputable), soit l'annulation de la commande avec remboursement du prix des Articles (hors frais de livraison initiaux lorsque la cause est imputable à l'Acheteur).

6. DROIT DE RÉTRACTATION

6.1. Rappel des dispositions légales applicables aux Consommateurs

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du code de la consommation, le Consommateur dispose du droit de se rétracter dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la réception de l'Article sans invoquer de motif. En cas d'Articles multiples livrés séparément ou par lots/pièces livrés échelonnés, le délai court à compter de la réception du dernier Article/lot/pièce.

Le Consommateur exerce son droit de rétractation en informant la Plateforme de sa volonté de se rétracter via son espace personnel ou par courrier électronique à l'adresse contact@secondematiere.com exprimant clairement sa décision de se rétracter.

En cas de rétractation pour convenance, l'Acheteur dispose de 14 jours pour informer la Plateforme de sa décision et pour retourner le(s) Article(s), selon les modalités décrites à l'article 6.2. La Plateforme rembourse l'intégralité des sommes versées par l'Acheteur au titre de la commande, à l'exception des frais de retour.

En cas de rétractation due à un Article abîmé lors du transport, la Plateforme rembourse toutes les sommes versées, y compris les frais de livraison initiaux (au tarif standard le moins onéreux proposé) et les frais de protection acheteur, sans retard injustifié et au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle le Vendeur est informé de la décision de se rétracter.

En cas de rétractation due à un Article non conforme à l'Annonce, la Plateforme rembourse toutes les sommes versées, y compris les frais de livraison initiaux et les frais de protection acheteur, sans retard injustifié et au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle le Vendeur est informé de la décision de se rétracter.

Pour les ventes d'Articles, la Plateforme peut différer le remboursement jusqu'à récupération des Articles par le Vendeur ou jusqu'à la fourniture d'une preuve d'expédition. Le remboursement intervient via la solution de paiement Stripe selon le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale.

Le Consommateur renvoie les Articles au Vendeur ou à la personne désignée par la Plateforme sans retard excessif et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter, à l'adresse communiquée par le Vendeur.

Sauf prise en charge par le Vendeur ou défaut d'information préalable, le Consommateur supporte les coûts directs de renvoi. L'Acheteur reconnaît et accepte qu'il est responsable d'une éventuelle dépréciation résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon état des Articles. Toute dépréciation pourra faire l'objet d'une retenue proportionnée sur le remboursement, justifiée par le Vendeur.

Le Consommateur est informé que le droit de rétractation ne peut être exercé notamment pour :

- les Articles confectionnés selon les spécifications du Consommateur ou nettement personnalisés ;
- les Articles susceptibles de se détériorer ou se périmer rapidement ;
- les Articles descellés par le Consommateur après livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;
- les Articles qui, après livraison, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres matières.

6.2. Modalités pratiques de retour des Articles

Le Consommateur retourne les Articles selon l'une des modalités suivantes, à son choix :

- en adressant sa demande à contact@secondematiere.com afin de recevoir un lien de paiement correspondant au coût direct de l'étiquette de retour, ainsi que le bordereau d'expédition correspondant, transmis dès règlement de ce coût ; ou
- en expédiant lui-même les Articles, par tout moyen à sa convenance, à l'adresse communiquée par le Vendeur, sous réserve de fournir à la Plateforme une preuve d'expédition (numéro de suivi ou justificatif équivalent).

Lorsque le retour résulte d'une rétractation pour convenance, les frais de retour, quelle que soit la modalité choisie, demeurent à la charge du Consommateur. Lorsque le retour résulte d'un défaut de conformité de l'Article ou d'un dommage survenu pendant le transport initial, les frais de retour engagés par le Consommateur, quelle que soit la modalité choisie, lui sont remboursés par la Plateforme, pour le compte du Vendeur.

Le droit de rétractation visé au présent article 6 s'applique uniquement aux ventes conclues entre un Vendeur professionnel et un Consommateur (ventes B2C). Il ne s'applique pas aux ventes conclues entre particuliers (ventes C2C), sauf accord contraire entre les parties, ni aux ventes conclues entre professionnels (ventes B2B). Pour les ventes B2B, à compter de l'acceptation de la commande par le Vendeur, aucune demande de remboursement ou d'annulation ne pourra être exigée de plein droit ; tout différend sera réglé à l'amiable entre les parties, Seconde Matière pouvant faciliter cette résolution dans les conditions prévues à l'article 18.

7. PRIX, PAIEMENT ET FACTURATION

7.1. Prix

Les prix des Articles sont indiqués sur la Plateforme en euros (€) toutes taxes comprises (TTC). Les prix affichés comprennent la TVA applicable au taux en vigueur (20 % pour la majorité des Articles, ou taux réduit le cas échéant) ainsi que les éventuelles réductions applicables au jour de la commande.

L'Acheteur est informé que le Vendeur se réserve le droit d'appliquer des tarifs préférentiels et/ou promotionnels. Les prix barrés ou réductions affichées se réfèrent au prix le plus bas pratiqué au cours d'une période de référence conforme à la réglementation applicable.

En passant commande conformément à l'article 3 ci-avant, l'Acheteur accepte les conditions de vente et de prix afférentes.

En cas d'erreur matérielle manifeste aboutissant à un prix dérisoire sans rapport avec la valeur réelle de l'Article, le Vendeur pourra annuler la commande et proposer soit le remboursement intégral, soit la reconfirmation de la commande au prix exact.

En outre, l'Acheteur s'acquitte, au moment de la commande, de frais de protection acheteur, destinés à couvrir les frais de fonctionnement de la Plateforme liés à la sécurisation des paiements et à l'assistance en cas de litige. Ces frais suivent le même régime de remboursement que le prix des Articles, dans les conditions prévues à l'article 6. Le taux et le montant fixe applicables sont ceux affichés sur la Plateforme au moment de la commande et sont susceptibles d'évoluer.

7.2. Paiement

Le paiement du prix est une condition de validation de la commande du/des Article(s).

Le paiement est réalisé au cours du processus d'achat du/des Article(s) sur la Plateforme exclusivement par carte bancaire (Visa, Mastercard, carte Bleue et autres cartes compatibles) via la solution de paiement sécurisée Stripe (<https://stripe.com/fr>). Stripe est le seul moyen de paiement accepté sur la Plateforme. Les coordonnées bancaires de l'Acheteur sont transmises directement à Stripe et ne sont jamais stockées par SECONDE MATIÈRE.

Le Vendeur peut refuser ou annuler une commande pour motif légitime (anomalie de commande, défaut d'autorisation, suspicion de fraude), après information de l'Acheteur. La commande n'est considérée comme définitive qu'après encaissement effectif des sommes dues confirmé par Stripe.

En cas d'échec de la première tentative de paiement, l'Acheteur dispose d'un délai de quinze (15) minutes pour finaliser le paiement, notamment afin de modifier son moyen de paiement ou de s'assurer de la disponibilité des fonds nécessaires. Les Articles concernés demeurent réservés pendant ce délai. À défaut de paiement effectif à l'issue de ce délai, la commande n'est pas enregistrée et les Articles sont remis en vente sur la Plateforme.

7.3. Facturation

Un récapitulatif d'achat est envoyé par e-mail à l'Acheteur pour chaque commande.

L'Acheteur peut demander l'émission d'une facture depuis la page de suivi de sa commande, accessible dans son espace personnel sur la Plateforme. Cette facture, émise par le Vendeur ou pour son compte par la Plateforme, mentionne notamment le prix, le détail de la TVA lorsque celle-ci est applicable, les frais de livraison et toute autre information requise par la réglementation en vigueur.

Il appartient à l'Acheteur agissant en qualité de Professionnel de formuler cette demande, la Plateforme ne collectant pas d'information relative à la qualité de l'Acheteur lui permettant d'émettre spontanément une facture conforme à l'article L.441-9 du Code de commerce.

7.4. Défaut de paiement

En cas d'incident de paiement survenant après la confirmation de la commande, pour un motif non imputable à l'Acheteur (notamment en cas de fraude ou de contestation bancaire du paiement), le Vendeur pourra engager les démarches nécessaires au recouvrement ou à la récupération des Articles, sans préjudice des droits de l'Acheteur. Cela n'exclut pas la réparation d'un préjudice distinct en cas de fraude ou de mauvaise foi avérée de la part de l'Acheteur.

7.5. Rémunération de la Plateforme

SECONDE MATIÈRE ne prélève aucune commission sur le prix de vente perçu par le Vendeur, sa rémunération étant intégralement constituée des frais de protection acheteur visés à l'article 7.1. Le Vendeur perçoit ainsi l'intégralité du prix de vente de ses Articles, sous réserve, le cas échéant, des frais de gestion visés à l'article 7.6.

7.6. Confirmation de la Transaction et reversement au Vendeur

À défaut de contestation de l'Acheteur signalée à SECONDE MATIÈRE dans un délai de 8 jours à compter de la réception de l'Article, la Transaction est considérée comme non contestée. Seconde Matière ordonne alors à Stripe de verser au Vendeur le prix de vente correspondant.

Ce reversement constitue une opération de gestion interne des flux de paiement de la Plateforme. Il n'a pas pour effet de faire obstacle à l'exercice par l'Acheteur de son droit de rétractation dans les conditions de l'article 6, ni à la mise en œuvre des garanties légales prévues à l'article 9, lesquelles demeurent applicables selon leurs propres délais, y compris postérieurement au reversement du prix au Vendeur.

Si un remboursement est dû à l'Acheteur après ce reversement, Seconde Matière procède elle-même à ce remboursement auprès de l'Acheteur, dans les délais légaux applicables. Le Vendeur s'engage à rembourser à Seconde Matière, à première demande, les sommes ainsi avancées pour son compte, majorées, le cas échéant, de frais de gestion. Seconde Matière se réserve le droit de procéder, dans la mesure permise par la solution Stripe, à la retenue de ces sommes sur les montants dus au Vendeur au titre de Transactions ultérieures, ou de suspendre son accès à la Plateforme en cas de manquement à cette obligation, conformément à l'article 10.2 des présentes.

8. SERVICE CLIENTÈLE

Pour toute question relative à sa commande, son suivi ou à l'exécution du contrat, l'Acheteur peut contacter le service clientèle de SECONDE MATIÈRE :

- par courrier électronique : contact@secondematiere.com
- par courrier postal : Seconde Matière, 55 rue Grignan, 13006 Marseille, France

SECONDE MATIÈRE s'engage à assurer un traitement rapide et efficace des demandes formulées par les Acheteurs, et à leur apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Ce service clientèle n'a pas pour objet la mise en œuvre des garanties légales dont les modalités spécifiques sont prévues à l'article 9 des présentes Conditions Générales de Services.

9. GARANTIES

Dans la pleine mesure prévue par la loi, toutes les garanties sont exclues, à l'exception des garanties légales bénéficiant aux consommateurs qui ne peuvent faire l'objet d'aucune exclusion.

9.1. Garantie légale de conformité

La garantie légale de conformité visée au présent article 9.1 s'applique aux ventes conclues entre un Vendeur agissant à titre professionnel et un Acheteur ayant la qualité de

Consommateur (ventes B2C), conformément à l'article L.217-3 du Code de la consommation.

Le Consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le Consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité, et non la date d'apparition de celui-ci.

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre (24) mois à compter de la délivrance du bien sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance. Pour les Articles d'occasion, le Vendeur et l'Acheteur peuvent convenir d'un délai de présomption réduit à six (6) mois minimum, conformément à l'article L.217-19 du Code de la consommation.

Conformément à l'article L.217-5 du Code de la consommation, l'Article est conforme au contrat s'il répond notamment aux critères suivants :

- il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité annoncées dans l'Annonce, notamment en ce qui concerne ses caractéristiques et propriétés ;
- il est propre à tout usage spécial recherché par l'Acheteur, porté à la connaissance du Vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;
- il est délivré avec les accessoires et instructions dont la fourniture est prévue par le contrat.

La garantie légale de conformité donne à l'Acheteur droit à la réparation ou au remplacement de l'Article dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui. Si l'Article est réparé, l'Acheteur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

L'Acheteur peut obtenir une réduction du prix en conservant l'Article, ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution de l'Article, si : 1° le Vendeur refuse de réparer ou de remplacer l'Article ; 2° la réparation ou le remplacement intervient après un délai de trente jours ; 3° elle occasionne un inconvénient majeur ; 4° la non-conformité persiste malgré la tentative de mise en conformité.

Le Vendeur répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance de l'Article, dans les conditions et délais ci-dessus.

En cas de défaut de conformité, l'Acheteur en informe SECONDE MATIÈRE à l'adresse contact@secondematiere.com, qui transmet la demande au Vendeur concerné.

9.2. Garantie légale des vices cachés

Conformément aux articles 1641 à 1649 du code civil, le Vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de l'Article vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'Acheteur ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

À la différence de la garantie légale de conformité visée à l'article 9.1, la présente garantie des vices cachés s'applique à toute vente d'Article conclue par l'intermédiaire de la Plateforme, quelle que soit la qualité des parties (Vendeur professionnel ou non professionnel, Acheteur consommateur ou professionnel).

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'Acheteur dans un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice.

L'Acheteur peut choisir entre :

- restituer l'Article et se faire restituer le prix (action rédhibitoire) ; ou
- conserver l'Article et obtenir une réduction du prix (action estimatoire), conformément à l'article 1644 du code civil.

Il est rappelé que le régime de la garantie des vices cachés s'applique conformément aux dispositions légales impératives.

La Plateforme n'est pas garante des Articles vendus et n'assume aucune obligation au titre des garanties légales, lesquelles incombent exclusivement au Vendeur partie au contrat de vente.

Afin de mettre en œuvre la garantie des vices cachés, l'Acheteur notifie l'existence du vice à SECONDE MATIÈRE à l'adresse contact@secondematiere.com, ou par tout autre moyen écrit permettant d'en rapporter la preuve, à charge pour SECONDE MATIÈRE de transmettre cette notification au Vendeur concerné.

9.3. Mise en œuvre des garanties légales

L'Acheteur est informé que le Vendeur, dont l'identité est indiquée dans l'Annonce, est le garant de la conformité des Articles au titre des garanties légales visées aux articles 9.1 et 9.2.

10. OBLIGATIONS DES PARTIES

10.1. Obligations des Acheteurs

L'Acheteur est tenu de lire, accepter et respecter les présentes Conditions Générales de Services. La réalisation d'un achat sur la Plateforme SECONDE MATIÈRE vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Services.

L'Acheteur s'engage à fournir à la Plateforme des informations et documents exacts, à jour et sincères et à informer la Plateforme sans délai de toute modification de ces informations (ex. adresse de livraison, coordonnées de contact).

L'Acheteur s'engage à ne pas utiliser ou communiquer des informations ou documents inexacts, mensongers, obsolètes ou incomplets, violant les droits des tiers, diffamatoires, racistes, xénophobes, incitants à la haine ou revêtant un caractère illicite.

L'Acheteur s'engage à ne pas faire une utilisation des Articles qui serait contraire à la loi ou à la réglementation.

L'Acheteur s'engage à régler le prix des Articles conformément à l'article 7. Il est précisé que le transfert de propriété des Articles n'intervient qu'après complet paiement du prix.

L'Acheteur s'engage à disposer de la capacité requise pour commander les Articles. À ce titre, l'Acheteur déclare être majeur selon la législation en vigueur dans son pays ou disposer de l'autorisation de son représentant légal.

L'Acheteur est tenu de faire une utilisation des Articles conforme à leur destination et aux éventuelles instructions du Vendeur. L'Acheteur demeure responsable de l'usage qu'il fait des Articles.

Les Acheteurs sont tenus de ne commettre aucune infraction et de respecter les lois et règlements en vigueur.

Toute violation des présentes Conditions Générales de Services par un Acheteur pouvant entraîner un préjudice pour SECONDE MATIÈRE ou pour un Vendeur engagera la responsabilité de l'Acheteur, lequel pourra être tenu de réparer intégralement ledit préjudice.

10.2. Obligations des Vendeurs

Le Vendeur s'engage à garantir qu'il dispose de la pleine propriété des Articles mis en vente et du droit de les commercialiser.

Le Vendeur s'engage à garantir l'authenticité des Articles et l'absence de contrefaçon ;

Le Vendeur s'engage à respecter l'ensemble des lois et règlements applicables, notamment en matière de propriété intellectuelle, sécurité des produits, réglementation REACH, substances chimiques, traçabilité, réglementation CITES le cas échéant ;

Le Vendeur s'engage à ne pas proposer à la vente des Articles interdits, dangereux ou soumis à autorisation spécifique sans en justifier ;

Le Vendeur s'engage à fournir des informations exactes, loyales et non trompeuses dans ses Annonces ;

Le Vendeur s'engage à indemniser intégralement la Plateforme de toute condamnation, frais, dommages, honoraires ou préjudices résultant d'un manquement à ses obligations.

La Plateforme se réserve le droit de suspendre ou supprimer sans préavis tout compte Vendeur en cas de suspicion légitime d'illégalité, de fraude, de contrefaçon ou de manquement grave.

Chaque Vendeur est seul responsable de ses obligations fiscales et sociales liées aux ventes réalisées par l'intermédiaire de la Plateforme.

La Plateforme ne peut être tenue responsable des déclarations ou paiements d'impôts, taxes ou contributions dus par les Vendeurs.

11. OBLIGATIONS DE LA PLATEFORME SECONDE MATIÈRE

La Plateforme SECONDE MATIÈRE s'engage à :

- faire tous ses meilleurs efforts pour assurer le bon fonctionnement technique de la Plateforme et le traitement des commandes dans les meilleurs délais ;
- mettre à disposition de l'Acheteur les informations relatives aux Articles publiées par les Vendeurs de manière accessible et compréhensible ;
- faciliter la mise en relation entre Acheteurs et Vendeurs et le traitement des réclamations par l'intermédiaire du service clientèle.

La Plateforme ne garantit pas la qualité, l'état, la conformité ou l'adéquation des Articles aux besoins spécifiques des Acheteurs.

12. EXCLUSION ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

12.1. Responsabilité contractuelle du Vendeur

La responsabilité du Vendeur, lorsqu'elle est susceptible d'être engagée en exécution des présentes Conditions Générales de Services, sous réserve pour l'Acheteur de rapporter la

preuve d'une faute commise par le Vendeur conformément aux dispositions légales en vigueur, est limitée aux dommages directs et prévisibles.

En tout état de cause, sauf disposition légale impérative contraire, la responsabilité du Vendeur ne pourra excéder le montant du prix payé par l'Acheteur pour le ou les Articles concernés.

12.2. Responsabilité du fait des Articles défectueux

12.2.1. Articles vendus par des Vendeurs professionnels

Lorsque l'Article est commercialisé par un Vendeur professionnel, celui-ci est responsable de plein droit des dommages causés par le caractère défectueux de l'Article, dans les conditions prévues aux articles 1245 et suivants du code civil, sous réserve des causes légales d'exonération.

Le cas échéant, l'Acheteur peut adresser sa réclamation liée à un dommage résultant de la défectuosité ou d'un défaut de sécurité de l'Article à SECONDE MATIÈRE à l'adresse contact@secondematiere.com, qui la transmet au Vendeur concerné.

12.2.2. Responsabilité de la Plateforme

La responsabilité de SECONDE MATIÈRE est strictement limitée à son rôle d'intermédiaire technique. La Plateforme ne contrôle pas systématiquement les Articles mis en ligne et n'exerce aucun contrôle préalable sur leur qualité, leur conformité ou leur légalité. Sa responsabilité ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée lui étant directement imputable et exclusivement pour des dommages directs.

En tout état de cause, sauf disposition légale impérative contraire, la responsabilité totale de la Plateforme ne pourra excéder le montant des frais de protection acheteur perçus au titre de la Transaction litigieuse.

12.2.3. Processus de déclaration des incidents Articles

Pour toute réclamation liée à un dommage susceptible de résulter du caractère défectueux d'un Article, l'Acheteur est invité à contacter le service clientèle de SECONDE MATIÈRE via l'adresse contact@secondematiere.com, en décrivant les faits, l'Article concerné (référence de la commande) et le dommage subi. La Plateforme accuse réception et informe l'Acheteur des suites données.

12.3. Sécurité et conditions d'utilisation des Articles

L'Acheteur est tenu de respecter les recommandations d'utilisation propres aux matières textiles et Articles acquis. La Plateforme SECONDE MATIÈRE ne saurait être tenue responsable des dommages résultant d'un usage non conforme des Articles, sans préjudice de l'application des garanties légales.

12.4. Signalement de contenus illicites

Toute personne estimant qu'un Article ou Contenu mis en ligne est illicite peut en notifier la Plateforme via le formulaire de contact dédié.

La notification doit comporter :

- (i) l'identification précise de l'Article concerné ;
- (ii) les motifs juridiques détaillés justifiant le caractère illicite ;
- (iii) les éléments permettant d'étayer la demande.

La Plateforme examine la notification dans un délai raisonnable et peut suspendre ou retirer le contenu concerné sans préavis.

13. DONNÉES PERSONNELLES

La Plateforme SECONDE MATIÈRE et les Vendeurs traitent les données à caractère personnel des Acheteurs dans le respect du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Dans le cadre du traitement des paiements, les données bancaires de l'Acheteur sont traitées exclusivement par Stripe, prestataire de services de paiement tiers, conformément à sa propre politique de confidentialité accessible sur <https://stripe.com/fr/privacy>. La Plateforme SECONDE MATIÈRE ne stocke aucune donnée de carte bancaire.

Pour connaître les traitements de données personnelles opérés par SECONDE MATIÈRE concernant ses utilisateurs, leurs modalités, les droits dont ils bénéficient et la façon de les exercer, l'Acheteur est invité à consulter la Politique de confidentialité de la Plateforme accessible à l'adresse <https://secondematiere.com/politique-confidentialite>.

14. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu accessible sur le Site internet de la Plateforme, et le Site internet lui-même, sont susceptibles d'être protégés par des droits de propriété intellectuelle (droits d'auteur, marques déposées).

Ce contenu, ses caractéristiques et ses fonctionnalités sont la propriété exclusive de SECONDE MATIÈRE. Aucune disposition des présentes Conditions Générales de Services ne peut être interprétée comme une cession de droits de propriété intellectuelle.

SECONDE MATIÈRE cède aux utilisateurs, pour la durée des présentes Conditions Générales, un droit d'utilisation personnel, non exclusif et non cessible de la Plateforme.

Les utilisateurs s'engagent à ne pas (i) tenter d'accéder ou copier les codes sources et/ou codes objets de la Plateforme ; (ii) utiliser la Plateforme à d'autres fins que celles prévues par les présentes CGS ; (iii) créer des copies de la Plateforme ; (iv) reproduire, extraire, modifier, traduire, réutiliser, adapter, décompiler (sauf dans les limites autorisées par la loi) ni incorporer la Plateforme dans un autre site web, logiciel ou application ; (v) revendre, louer ou exploiter commercialement la Plateforme ; (vi) faire des tests d'intrusion ou tenter d'obtenir un déni de service.

Toute reproduction, représentation, utilisation ou adaptation, sous quelque forme que ce soit, de tout ou partie de ces éléments, tels que la charte graphique, les codes sources et/ou codes objets ou applications informatiques, sans l'accord préalable et écrit de SECONDE MATIÈRE est strictement interdite.

Le fait pour SECONDE MATIÈRE de ne pas engager de procédure dès la prise de connaissance de ces utilisations non autorisées ne vaut ni acceptation ni renonciation aux poursuites.

Toute violation du présent article sans autorisation préalable et écrite de SECONDE MATIÈRE est susceptible de constituer une contrefaçon et d'engager la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur.

15. FORCE MAJEURE

En application des dispositions de l'article 1218 du code civil, une partie aux présentes Conditions Générales de Services ne saurait être tenue responsable de la non-exécution totale ou partielle de l'une quelconque de ses obligations et résultant d'un cas de force majeure répondant aux critères cumulatifs ci-dessous (ci-après « **Force Majeure** ») :

- L'inexécution résulte d'un empêchement parfaitement indépendant de sa volonté ;
- Elle ne pouvait raisonnablement pas anticiper ledit empêchement et ses effets sur sa capacité à exécuter le contrat au moment de sa conclusion ;
- Elle ne peut raisonnablement pas éviter ou surmonter cet empêchement, ou à tout le moins ses effets.

De plus, une partie aux présentes Conditions Générales de Services ne pourra invoquer le bénéfice d'une circonstance de Force Majeure à l'égard de l'autre partie que dans la mesure et dans les conditions prévues par les Conditions Générales de Services le cas échéant.

La partie invoquant la Force Majeure devra en informer et en justifier à l'autre partie sans délai par tout moyen écrit (courrier électronique, lettre postale) suivi d'une confirmation écrite en accusant réception. Les parties s'efforceront de trouver ensemble une solution acceptable pour permettre la poursuite du contrat. Dans tous les cas, la partie empêchée devra faire tout ce qui est en son pouvoir pour limiter la durée et les effets de la Force Majeure.

Dans l'hypothèse où le cas de Force Majeure excède trente (30) jours à compter de la notification, le contrat constitué par les présentes Conditions Générales de Services pourra soit être résilié sans préavis par l'une ou l'autre des parties, par l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans pour autant que la responsabilité de l'une des parties puisse être engagée à l'égard de l'autre, soit modifié pour l'adapter aux circonstances nouvelles. Chacune des parties supporte la charge de tous les frais qui lui incombent et qui résultent de la survenance du cas de Force Majeure.

16. DISSOCIABILITÉ

Dans le cas où une disposition des présentes Conditions Générales de Services serait jugée comme étant illégale, nulle ou inapplicable, cette disposition pourra néanmoins être appliquée dans la pleine mesure permise par la loi, et la partie non applicable devra être considérée comme étant dissociée de ces Conditions Générales de Services, cette dissociation ne devant pas affecter la validité et l'applicabilité de toutes les autres dispositions restantes.

17. MODIFICATIONS APPORTÉES AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

SECONDE MATIÈRE dispose du droit, à sa seule discrétion et à tout moment, de mettre à jour, modifier ou remplacer tout ou partie des Conditions Générales de Services en publiant la nouvelle version des CGS sur la Plateforme.

L'Acheteur est soumis aux stipulations des Conditions Générales de Services en vigueur au moment où il passe commande sur la Plateforme.

Partant, toute commande, livraison et réception d'Article(s) après la publication sur la Plateforme des modifications apportées aux Conditions Générales de Services constitue une acceptation de ces modifications.

18. MÉDIATION ET RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

18.1. Réclamations

En cas de difficulté ou de litige concernant une commande, l'Acheteur est invité à prendre contact au préalable avec le service clientèle de SECONDE MATIÈRE, dont les coordonnées sont indiquées à l'article 8 des présentes, afin de rechercher une solution amiable.

18.2. Médiation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation relatives au règlement amiable des litiges, l'Acheteur consommateur a la possibilité de recourir gratuitement à un service de médiation de la consommation, après démarche préalable écrite auprès du service clientèle de SECONDE MATIÈRE et dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation. Les coordonnées du médiateur compétent seront communiquées à l'Acheteur sur demande et publiées sur la Plateforme.

19. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes Conditions Générales de Services sont soumises à la loi française.

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes Conditions Générales de Services, et à défaut de résolution amiable, compétence expresse est attribuée aux tribunaux compétents du ressort du siège social de SECONDE MATIÈRE (Marseille), nonobstant la pluralité de défendeurs, demande incidente ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou pour les procédures conservatoires, en référé ou par requête.

Conformément à l'article R. 631-3 du Code de la consommation, lorsque le litige oppose le Professionnel à un Consommateur, ce dernier peut saisir, à son choix, en sus de l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.